M-1891

Motion du 21 mai 2025 de Mmes Léonore Baehler et Uzma Khamis Vannini: «Pour la création de «préaux oasis» participatifs dans les écoles de Genève».

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

Les préaux oasis sont des cours d'écoles transformées en espaces végétalisés, ombragés, perméables et participatifs, conçus pour améliorer le bien-être des élèves, favoriser la biodiversité, réduire les îlots de chaleur urbains et renforcer la résilience climatique des villes.

Ce concept, développé et appliqué avec succès dans de nombreuses villes européennes comme Paris, Bruxelles, Barcelone, Milan ou Londres, vise également à encourager l'implication active des enfants dans l'aménagement de leur environnement, avec l'appui de professionnel-le-s de l'urbanisme, de l'environnement et de la pédagogie.

À Paris, le programme «Cours Oasis», initié en 2018, prévoit de transformer 100% des cours d'écoles de la ville d'ici à 2050. Ces transformations s'appuient sur des objectifs de désimperméabilisation, rafraîchissement, biodiversité et participation citoyenne, et sont désormais intégrées dans le Plan Climat de la capitale française.[1]

Ces démarches sont soutenues par des orientations européennes, notamment dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe (Green Deal), de la stratégie «Adaptation au changement climatique» (2021) et de l'initiative «EU Urban Greening Plans», qui encourage les Etats membres à désimperméabiliser les villes et à végétaliser les écoles pour améliorer la santé et la résilience urbaine.[2]

Considérant:

- que les cours minéralisées exposent les enfants à des températures excessives en été et ne permettent pas un contact sain avec la nature;
- que les cours oasis ont démontré leur efficacité écologique et sociale: à Paris, les températures relevées dans certaines écoles transformées ont été réduites de 3 à 4°C pendant les vagues de chaleur (ADEME/Paris)[3];
- que les enfants sont invités à participer à la conception de leur préau en lien avec des architectes, paysagistes, animateurs-trices et enseignant-e-s, renforçant leur autonomie, leur implication et leur lien au territoire;
- que des villes comme Bruxelles (programme «Cours Oasis» piloté par Bruxelles Environnement) ont adopté la même approche avec succès, intégrant les enjeux de biodiversité et de pédagogie verte[4];
- que Genève s'est engagée pour la transition écologique et la biodiversité urbaine, notamment dans le cadre de son Plan climat cantonal et de la Stratégie biodiversité de la Ville;
- que ces projets peuvent aussi servir de support éducatif vivant, intégrant des connaissances sur le climat, l'eau, le sol, les écosystèmes et la démocratie participative,

---

[1] Ville de Paris, Programme «Cours Oasis», https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-4847
[2] Commission européenne, Stratégie européenne d'adaptation au changement climatique, https://climate-adapt.eea.europa.eu/en/policies-strategies/eu-adaptation-strategy
[3] Agence de transition écologique (ADEME/Ville de Paris), Évaluation des effets thermiques des cours oasis (2021).
[4] Bruxelles Environnement, Projet «Cours Oasis», https://environnement.brussels/thematiques/ecoles-durables/cours-oasis
(Liens consultés le 22 mai 2025)

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à lancer un programme pilote de transformation de cours d'écoles en préaux oasis participatifs, en commençant par les établissements les plus exposés à la chaleur ou en déficit de verdure;
- à impliquer activement les enfants dans la conception des nouveaux espaces, en collaboration avec les équipes éducatives, des architectes paysagistes et les professionnel-le-s de l'environnement et de la participation citoyenne;
- à promouvoir l'usage exclusif de plantes locales de filières durables, sans recours à des pesticides ni herbicides;
- à prévoir des zones de jeux libres, d'observation de la nature, de repos, ainsi que des espaces d'ombre naturels, et assurer la désimperméabilisation des sols pour faciliter l'infiltration des eaux pluviales;
- à intégrer ces projets dans une démarche pédagogique transversale (climat, biodiversité, eau, santé, vivre-ensemble, etc.), en partenariat avec les enseignants et les acteurs de l'éducation à l'environnement;
- à évaluer les effets du programme sur le bien-être des enfants, le climat local et la résilience des infrastructures scolaires, et proposer un plan d'extension à toutes les écoles genevoises d'ici à 2030.